



Association des Moniteurs d'Équitation Brevetés



ASBL

Membres d'honneur : Madame Anne d'Ieteren & Monsieur Nelson Pessoa / Président : Dominique Verboomen / Vice-président : Monsieur Jean-Paul Musette / Secrétaire : Etienne Patigny / Trésorière : Marcelle Nejszaten Kettmus / Administrateurs : AnneThiry, Joëlle Goeme, Isabelle Goos, Fabrice Van Dorpe.

Invitation à se faire membre 2011 à l'AMEB asbl Chez nous, l'union fait encore la force !

Cette année 2011 nous nous adressons plus spécialement à tous ceux qui sont licenciés F auprès de la LEWB et dont certains n'étaient pas encore membre les années précédentes. Notre association est différente mais complémentaire à la ligue. Nous collaborons étroitement et en bonne entente avec elle. Nous défendons aussi la pratique d'une équitation sportive comme de loisir de « qualité » et délivrée par des brevetés, qu'ils enseignent et/ou soient exploitant de centres équestres.

Extrait des statuts : Sont membres et jouissent de la plénitude des droits sociaux toutes les personnes qui en font la demande, qui peuvent justifier d'un diplôme de Moniteur d'Équitation délivré ou reconnu équivalent par l'Administration de l'Éducation Physique et des Sports (ADEPS) et qui acquittent leur cotisation.

L'association a pour objet la défense et la promotion des intérêts professionnels de ses membres, tant auprès des institutions publiques que privées.

La cotisation annuelle pour 2011 reste fixée à 25 euros.

Nos membres peuvent être indépendants, employés, exercer occasionnellement, ne plus exercer, être à la recherche d'un emploi ... peu importe. Nous tâcherons de répondre aux besoins de chacun et tous nos services sont gratuits !

Les membres du C.A, avec la collaboration des membres, assurent tous bénévolement avec de petits moyens financiers (les cotisations) mais énormes sur le plan humain, le bon fonctionnement de l'association.

Nous nous adressons aussi à ceux qui ne pratiquent pas encore l'équitation ou qui débutent pour leur expliquer, entre-autre, que ceux qui enseignent ou gèrent un centre équestre ne sont pas tous brevetés, qu'en Belgique ce n'est pas une obligation. Il y a certes un grand nombre de moniteurs très compétents. Malheureusement, il y en a aussi quelques uns trop peu compétents mais une très grande majorité de soi-disant moniteurs (non brevetés) «incompétents», « dangereux » et « nuisibles » à la sécurité des cavaliers, à une bonne pratique équestre.

C'est aussi et même surtout au quotidien que notre secrétariat accorde aide et soutien aux moniteurs - exploitants de manèges en leur offrant des services ainsi que la solidarité de nos membres. Chacun d'entre nous est plus spécialement compétent dans l'un ou l'autre domaine. Nous mettons les personnes en rapport les uns avec les autres.

Nous répondons aussi aux demandes très diverses de renseignements qui nous parviennent de personnes s'intéressant « au sens large » au cheval ou à l'équitation.

Il y aurait encore beaucoup de choses à vous dire sur ce que nous faisons. Rendez-vous pour cela sur notre site.

Pour mettre en évidence votre différence et votre qualité de moniteur, achetez la veste spécifique des brevetés, membre AMEB !

Secrétariat AMEB asbl: Route de Givet, 21 4560 Pailhe
Etienne Patigny, administrateur secrétaire

<http://www.ameb.be> ameb_asbl@hotmail.com

COTISATION 2011 : 25€

IBAN : BE70001399188725

BIC : GEBABEBB

AMEB asbl

Indiquez en communication le nom et prénom du (de la) breveté(e)